

 <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/fin-de-la-polemique-aux-monts-d-aunay-...>

 De

 3 min read

Fin de la polémique : l'école des Monts d'Aunay ne s'appellera pas Pierre Lefèvre

D'anciens élèves avaient saisi la justice car ils ne supportaient pas le nom donné à leur ancien établissement. L'école, sur décision du conseil municipal, avait en effet été rebaptisé Pierre Lefèvre, du nom d'un ancien directeur. Un enseignant qualifié de violent par ses opposants.



Jacky Rogue, ancien élève, n'a pas oublié l'année 1967. Il s'était confié en novembre dernier à France Bleu : *"C'était l'angoisse permanente. Un climat délétère régnait dans la classe. En tant que jeune, on subissait, on ne pouvait pas se manifester autrement. Sinon, c'était encore pire. Alors moi, j'ai eu des tirages d'oreilles, des coups de règle, puis des baffes."*

Une affaire qui avait pris des proportions inattendues : la maire des Monts d'Aunay, Christine Salmon, avait dénoncé en mai dernier un acharnement de certains opposants, au point d'être parodiée et menacée de mort. L'élue avait alors rappelé qu'il s'agissait là d'une décision du conseil municipal dans son ensemble.

La municipalité ne va pas faire appel

Le tribunal administratif de Caen a finalement tranché. Fin août, le rapporteur public avait préconisé l'annulation de la délibération votée en conseil municipal. La raison : un vice de procédure lié à l'absence de concertation du conseil d'école. Un avis suivi par la justice.

Pour Philippe Sicot, l'une des deux personnes à avoir porté l'affaire devant la justice : *"c'est une double impression. C'est la fin de deux ans et six jours de lutte acharnée qu'on a livré sans l'aide de l'Education nationale. On a écrit à trois ministres et on n'a pas eu de réponse. On a écrit au président de la République, on a écrit à Brigitte Macron et au préfet et au sous préfet. On s'est débrouillé tout seul, c'était un grand sentiment de solitude avec des victimes qui étaient bafouées. Oui, c'est un vice de forme, mais nous, on sait très bien que derrière ce vice de forme, le tribunal a voulu montrer son approbation, surtout sur le but de donner le nom d'un maître violent à une école. C'est donc aussi un sentiment de soulagement parce que ça y est, on va arrêter."*

La municipalité des Monts d'Aunay a annoncé par sa Maire Christine Salmon qu'elle ne fera pas appel : *"c'est à contrecœur parce que c'était une décision pour honorer un homme, pour le remercier de ce qu'il a consacré à la ville. Mais j'avais dit et le conseil municipal avait dit que nous étions et nous sommes toujours très respectueux des règles, des lois et de la démocratie. La loi a décidé que notre délibération n'était pas conforme sur la forme donc nous appliquons ce qui a été décidé par le tribunal et nous annulons et retirons cette plaque. Nous souhaitons que tout ceci s'arrête. Cela a été très loin dans les manipulations et le harcèlement que j'ai notamment moi même vécu, mais également d'autres membres du conseil municipal. Je pense que beaucoup de maires peuvent comprendre ce que j'ai vécu parce que malheureusement, je ne suis pas un cas isolé. C'est donc une fonction qui devient de plus en plus difficile. Et je pense que 2026 verra une difficulté à recruter des élus parce que ça devient vraiment très compliqué."*

La plaque a été retiré ce mardi 19 septembre. Et l'école ne sera pas rebaptisée, pour éviter toute future polémique.

Generated with Reader Mode